
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
CONSEIL DE LA FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

PROCÈS-VERBAL DE LA TRENTE QUATRIÈME RÉUNION
DU CONSEIL DE LA FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT
TENUE LE 25 JANVIER 2006 À 13 H 30 AU LOCAL A-1715

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

7	RÉSOLUTION SUR LE PROJET DE CONSULTATION DEMANDÉ PAR LA COMMISSION DES ÉTUDES SUR « LA REVALORISATION DE L'ENSEIGNEMENT-RECHERCHE-CRÉATION À L'UNIVERSITÉ »
----------	--

RÉSOLUTION CFSPD-2005-2006-247

Attendu la résolution 2005-CE-10506 adoptée par la Commission des études sur le document *projet d'Énoncé de principes, questions et plan d'action- « la revalorisation de l'enseignement-recherche-création à l'Université »*, demandant une consultation auprès de la communauté universitaire, sous la responsabilité des facultés;

Attendu la volonté de la Commission des études que le mode de consultation soit laissé à la discrétion des facultés;

Attendu les discussions en séance;

Il est proposé par le comité exécutif que le Conseil académique donne son aval pour la création d'un comité, formé entre autres du vice-doyen à la recherche et du directeur du département de sciences juridiques, qui aura pour mandat de répondre aux demandes de la Commission des études.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, le 26 janvier 2006

René Côté,
Doyen